

**Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852**



Dénomination du produit:

Dynamic Multi Fund

Identifiant d'entité juridique:

529900UVBCD39GT3X913

## Cactéristiques environnementales et/ou sociales

**Par investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

**La taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

### Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

Oui

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : %

dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : %

Non

Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 20.6 % d'investissements durables

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif social

Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



### Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Le Dynamic Multi Sustainable Fund est un fonds-fonds qui promeut différentes caractéristiques environnementales et sociales (E/S) en investissant dans des fonds sous-jacents qui avaient eux-mêmes un objectif durable ou qui promouvaient des caractéristiques E/S telles que définies par le règlement (UE) 2019/2088.

Le Fonds de Fonds a investi au moins 75 % dans des fonds sous-jacents qui ont eux-mêmes un objectif durable ou qui ont promu des caractéristiques E/S telles que définies par le règlement (UE) 2019/2088 et il a investi au moins 50 % de ses actifs dans des fonds sous-jacents qui ont eux-mêmes un objectif durable ou qui ont promu des caractéristiques E/S, y compris un minimum défini d'investissements durables.

Le Fonds de fonds a également tenu compte de la désignation Morningstar® Low Carbon lors™ de la sélection des fonds sous-jacents. Cela signifie que le Fonds a promu les caractéristiques E/S en tant que « scores faibles en carbone » et les « faibles émissions de combustibles fossiles » en tant que caractéristiques E/S directement.

Outre le score direct de faible émission de carbone et de combustibles fossiles, le Fonds de fonds ne définit pas directement les caractéristiques E/S spécifiques que les fonds sous-jacents étaient tenus de promouvoir et il a donc investi dans des fonds sous-jacents qui promouvaient chacun des caractéristiques E/S différentes, telles que déterminées indépendamment par chaque fonds sous-jacent (gestionnaire).

Les caractéristiques E/S de ces fonds sous-jacents inclus, en fonction des fonds sous-jacents, sont résumées ci-dessous à partir des informations recueillies directement auprès des fonds sous-jacents :

iShares MSCI ÉTATS-UNIS ETF ESG amélioré USD Acc	Ces fonds promeuvent les caractéristiques environnementales et sociales en : <ul style="list-style-type: none"><li>· L'exclusion des émetteurs réputés impliqués dans certaines activités considérées comme ayant des conséquences environnementales et/ou sociales négatives ;</li><li>· L'exclusion des émetteurs qui auraient enfreint les principes du Pacte mondial des Nations Unies ;</li><li>· L'exclusion des émetteurs considérés comme impliqués dans des controverses très graves liées aux facteurs ESG ou à des controverses environnementales graves ;</li><li>· Exposition à des émetteurs ayant des scores environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) plus élevés ;</li><li>· Exposition à des émetteurs sélectionnés et pondérés pour s'aligner sur les engagements climatiques prévus par l'Accord de Paris ; et</li><li>· Exposition à des investissements qualifiés de durables</li></ul> Investissements.
iShares MSCI EM ETF ESG amélioré USD Acc	
iShares MSCI Japon ETF ESG amélioré USD Acc	
M&G Viable Europe Crédit Investissement WI EUR Acc	Le fonds promeut les caractéristiques environnementales et sociales en : <ul style="list-style-type: none"><li>· Exclure certains investissements potentiels de son univers d'investissement afin d'atténuer les effets négatifs potentiels sur l'environnement et la société et de l'aider pour obtenir des résultats plus durables.</li><li>· Visant une note ESG moyenne pondérée plus élevée et une intensité carbone moyenne pondérée plus faible qu'un indice utilisé comme indicateur de son univers d'investissement (« Positif Résultat ESG »).</li></ul>
iShares MSCI USA SRI ETF USD	Le fonds promeut les caractéristiques environnementales et sociales en : <ul style="list-style-type: none"><li>· L'exclusion des émetteurs impliqués dans certaines activités considérées comme ayant des conséquences environnementales et/ou sociales négatives ;</li><li>· L'exclusion des émetteurs réputés impliqués dans des controverses ESG très graves ;</li><li>· Exposition à des émetteurs ayant obtenu des notes environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) ajustées sectorielles plus élevées ;</li><li>· Exposition à des investissements qualifiés de durables</li></ul>

		Investissements.
Pictet-Court-Term Marché monétaire EUR I		Le fonds promeut les caractéristiques environnementales et sociales en : <ul style="list-style-type: none"> <li>· Investir dans des titres d'émetteurs présentant de faibles risques en matière de durabilité tout en évitant ceux présentant des risques élevés en matière de durabilité, ce qui se traduit par un meilleur profil environnemental, social et de gouvernance (ESG) qu'un portefeuille neutre.</li> <li>· Exclusions fondées sur des normes et des valeurs : le fonds exclut les émetteurs qui enfreignent gravement les normes internationales ou dont les activités importantes ont des impacts négatifs sur la société ou l'environnement.</li> <li>· Actionnariat actif : le fonds peut dialoguer avec des représentants de l'entreprise et/ou du gouvernement sur des questions ESG importantes et peut cesser d'investir si des progrès s'avèrent insatisfaisantes.</li> </ul>
T. Rowe Prix Euro Corp Bd I EUR		Le fonds promeut les caractéristiques environnementales et sociales à travers : <ul style="list-style-type: none"> <li>· Impact sur le climat et les ressources, à savoir : <ul style="list-style-type: none"> <li>· Réduction des gaz à effet de serre (« GES »)</li> <li>· Promouvoir des écosystèmes sains</li> <li>· Favoriser les économies circulaires</li> <li>· Favoriser l'équité sociale</li> <li>· Promouvoir l'équité sociale et la qualité de vie, à savoir : <ul style="list-style-type: none"> <li>· Améliorer la santé</li> <li>· Améliorer la qualité de vie</li> </ul> </li> </ul> </li> </ul>
Fidelity Euro Bond Y- Acc-EUR		Le fonds promeut les caractéristiques environnementales et sociales en investissant dans des titres d'émetteurs présentant des caractéristiques ESG favorables. <ul style="list-style-type: none"> <li>· Les caractéristiques ESG favorables sont déterminées par référence aux notations ESG.</li> <li>· Les notations ESG tiennent compte des caractéristiques environnementales, notamment l'intensité carbone, les émissions de carbone, l'énergie, l'efficacité, la gestion de l'eau et des déchets et biodiversité, ainsi que des caractéristiques sociales, notamment la sécurité des produits, la chaîne d'approvisionnement, la santé et la sécurité ; droits de l'homme.</li> </ul>
Nordea 1 - Climat mondial et environnement BI EUR		Article 9 Produit financier assorti d'un investissement durable

MS INV Global  
Opportunity Z

objectif. Cette question ne s'applique pas au produit financier.

Le Fonds

- promeut la caractéristique environnementale de limiter les externalités environnementales en excluant les investissements dans le charbon thermique ; et
- promeut les caractéristiques sociales en excluant les investissements dans certaines activités qui peuvent nuire à la santé et au bien-être humains, y compris le tabac et certaines armes, y compris les armes à feu civiles, les armes à feu munitions et mines antipersonnel.

Obligations Candriam  
Euro High Yield R EUR  
Cap

Le fonds promeut les caractéristiques environnementales et sociales en :

- éviter de s'exposer à des entreprises qui présentent des risques structurels à la fois significatifs et graves, et qui enfreignent le plus fortement les principes normatifs, en tenant compte des pratiques en matière environnementale et sociale ainsi que du respect de normes telles que le Pacte mondial des Nations Unies et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales ;
- éviter de s'exposer à des entreprises fortement exposées à des activités controversées telles que l'extraction, le transport ou la distribution de charbon thermique, la fabrication ou la vente au détail de tabac et la production ou la vente d'armes controversées (mines terrestres, bombes à sous-munitions, armes chimiques, biologiques, phosphore blanc et uranium appauvri) ;
- Visant à atteindre une empreinte carbone inférieure à celle de l' point de référence. biodiversité, ainsi que des caractéristiques sociales, notamment la sécurité des produits, la chaîne d'approvisionnement, la santé et la sécurité ; droits de l'homme.

Nordea 1 - Climat  
mondial et  
environnement BI EUR

Article 9 Produit financier assorti d'un investissement durable  
objectif. Cette question ne s'applique pas au produit financier.

MS INV Global  
Opportunity Z

Le Fonds

- promeut la caractéristique environnementale de limiter les externalités environnementales en excluant les investissements dans le charbon thermique ; et

Obligations Candriam Euro High Yield R EUR Cap	<ul style="list-style-type: none"> <li>· promeut les caractéristiques sociales en excluant les investissements dans certaines activités qui peuvent nuire à la santé et au bien-être humains, y compris le tabac et certaines armes, y compris les armes à feu civiles, les armes à feu munitions et mines antipersonnel.</li> </ul>
Janus Henderson Horizon Global Properties Equities H2EUR	<p>Le fonds promeut les caractéristiques environnementales et sociales en :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>· éviter de s'exposer à des entreprises qui présentent des risques structurels à la fois significatifs et graves, et qui enfreignent le plus fortement les principes normatifs, en tenant compte des pratiques en matière environnementale et sociale ainsi que du respect de normes telles que le Pacte mondial des Nations Unies et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales ;</li> <li>· éviter de s'exposer à des entreprises fortement exposées à des activités controversées telles que l'extraction, le transport ou la distribution de charbon thermique, la fabrication ou la vente au détail de tabac et la production ou la vente d'armes controversées (mines terrestres, bombes à sous-munitions, armes chimiques, biologiques, phosphore blanc et uranium appauvri) ;</li> <li>· Visant à atteindre une empreinte carbone inférieure à celle de l' point de référence.</li> </ul>
Xtrackers MSCI All Countries World ESG Screened ETF	<p>Le fonds promeut des caractéristiques environnementales et sociales en :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>· cherche à adopter des objectifs de réduction des émissions de GES ; soutien aux principes du Pacte mondial des Nations Unies.</li> <li>· cherche à éviter d'investir dans certaines activités susceptibles de nuire à la santé et au bien-être humains. en appliquant des exclusions contraignantes.</li> </ul>
	<p>Le fonds promeut les caractéristiques environnementales et sociales en :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>· le suivi d'un indice de référence qui comprend des sociétés répondant à certaines normes environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) minimales.</li> <li>· Il exclut de l'indice parent les entreprises qui ne répondent pas à des critères ESG spécifiques, tels que l'implication dans des</li> </ul>

activités controversées ou le non-respect de certains principes ESG.

- Il intègre une règle de réduction des émissions de carbone pour réduire l'intensité des gaz à effet de serre (GES) par rapport à l'indice parent.
- Elle utilise les composantes de MSCI ESG Research, notamment les notations ESG, les évaluations des controverses, la recherche de sélection de l'implication des entreprises et les mesures du changement climatique, pour évaluer et gérer les risques ESG et possibilités.

● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?**

● **... et par rapport aux périodes précédentes ?**

● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?**

Le Fonds Dynamique Multi Durable n'a investi que dans des fonds sous-jacents qui ont produit des informations précontractuelles satisfaisantes et des divulgations périodiques satisfaisantes concernant le respect de la norme « ne pas nuire de manière significative à des objectifs d'investissement environnementaux ou sociaux » des investissements durables qu'ils réalisent, pour la partie du portefeuille qui avait un objectif durable ou qui promouvait des caractéristiques E/S , y compris un minimum défini d'investissements durables.

Le Fonds de fonds a vérifié que ces investissements durables répondaient aux garanties sociales minimales dans le cadre d'investissement des entreprises dans lesquelles ils investissent, à savoir qu'il n'y avait pas de violation (1) des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et (2) des Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme. Le Fonds de Fonds a également vérifié que les fonds durables sous-jacents rendaient compte de manière satisfaisante et transparente des indicateurs principaux défavorables (PAI) ou d'autres méthodologies qu'ils avaient utilisées pour déterminer le DNSH.

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

Dans la mesure du possible dans le contexte d'un paysage de données incomplet et en développement, le Fonds multi-durable dynamique a ciblé et surveillé que les fonds sous-jacents, pour la partie des investissements qui ont été considérés comme des investissements durables par les fonds sous-jacents qui avaient un objectif durable ou par les fonds sous-jacents qui ont promu des caractéristiques E/S avec une proportion minimale d'investissements durables, a pris en considération les PAI obligatoires (et éventuellement supplémentaires) (ou des paramètres similaires ne nuisant pas de

manière significative) en tant qu'indicateurs des impacts négatifs sur les facteurs de durabilité.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ?

Le Fonds Dynamique Multi Sustainable a exigé et surveillé que les fonds sous-jacents qui prétendaient effectuer des investissements durables dans des sociétés ou des émetteurs dans lesquels ils investissent démontrent correctement que les sociétés dans lesquelles ils investissent et les émetteurs qu'ils considèrent comme durables sont vérifiés pour ne pas avoir enfreint les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et les Principes directeurs relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme des Nations Unies, y compris les principes et droits énoncés dans les huit conventions fondamentales identifiées dans la Déclaration de l'Organisation internationale du travail relative aux principes et droits fondamentaux au travail et à la Charte internationale des droits de l'homme.

iShares MSCI ÉTATS-UNIS  
ETF ESG amélioré USD Acc  
iShares MSCI Monde ETF  
ESG amélioré USD Acc  
iShares MSCI EM ETF ESG  
amélioré USD Acc

iShares MSCI Europe EG  
ENHANCED ETF EUR  
Comptabilité

iShares MSCI Japon ETF ESG  
amélioré USD Acc

M&G Sustainable European  
Credit Investment WI EUR  
Acc

Pictet Short-Term MM EUR  
I

Les indices de référence des fonds sous-jacents excluent les émetteurs dont l'indicateur de controverse ESG est « rouge », ce qui exclut les émetteurs dont l'émetteur a déterminé qu'ils enfreignent les Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. Les indices de référence appliquent les critères d'exclusion ci-dessus à chaque rééquilibrage de l'indice.

Tous les investissements achetés par le fonds sous-jacent doivent satisfaire aux tests de bonne gouvernance de M&G, et en outre, les investissements durables doivent également passer des tests pour confirmer qu'ils ne causent pas de préjudice significatif, comme décrit ci-dessus. Ces tests intègrent une prise en compte des Principes directeurs de l'OCDE et des Guides de l'ONU

Principes.

Article 8 produit financier qui promeut des activités environnementales/sociales

caractéristiques mais n'a pas réalisé d'investissements durables. Cette question ne s'applique pas au produit financier.

T. Rowe Price Euro  
Corporate Bond I EUR

L'évaluation de Rowe Price visant à déterminer si une société investie cause un préjudice significatif à un objectif E/S comprend une analyse de la performance de l'émetteur par rapport aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux Principes directeurs des Nations Unies sur les entreprises et les Nations Unies sur les entreprises et les entreprises.

Fidelity Euro Bond Y-Acc-  
EUR

Droits de l'homme.

Des filtres basés sur des normes sont appliqués par Fidelity : les émetteurs identifiés comme ne se comportant pas d'une manière qui réponde à leurs responsabilités fondamentales dans les domaines des droits de l'homme, du travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption, conformément aux normes internationales, y compris celles énoncées dans les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et les Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme, Pacte mondial des Nations Unies (PMNU), Normes de l'OIT Organisation internationale du travail (OIT)

ne sont pas considérées comme des investissements durables.

Nordea 1 - Climat mondial  
et environnement BI EUR

L'alignement des investissements durables sur les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et les Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme est confirmé dans le cadre du processus d'identification des investissements durables à l'aide de l'outil PAI de Nordea AM.

MS INVF Global  
Opportunity Z

Article 8 produit financier qui promeut des caractéristiques environnementales/sociales mais n'a pas réalisé d'investissements durables.

Cette question ne s'applique pas au produit financier.

Obligations Candriam Euro High Yield R EUR Cap Les investissements du portefeuille font l'objet d'une analyse de controverse fondée sur des normes, qui tient compte du respect des normes internationales en matière sociale, de droits de l'homme, d'environnement et de lutte contre la corruption énoncées dans le Pacte mondial des Nations Unies et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. L'Organisation internationale du travail et la Charte internationale des droits de l'homme font partie des nombreuses références internationales intégrées à l'analyse normative et au modèle ESG de Candriam. Cette analyse vise à exclure les entreprises qui ont enfreint de manière significative et répétée

Fundsmith Equity I EUR Acc Article 8 produit financier qui promeut des caractéristiques environnementales/sociales mais n'a pas réalisé d'investissements durables.

Janus Henderson Horizon Global Property Equities S2 Cette question ne s'applique pas au produit financier. Article 8 produit financier qui promeut des caractéristiques environnementales/sociales mais n'a pas réalisé d'investissements durables.

EURO Cette question ne s'applique pas au produit financier.

Xtrackers MSCI Tous les pays FNB mondial filtré ESG Tout titre contrevenant aux Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des multinationales

Les entreprises et les Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux entreprises

Les droits de l'homme sont exclus par le produit financier

Index de référence.

*La vérification de ne pas avoir enfreint les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et les Principes directeurs relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme des Nations Unies comprenait l'exclusion, selon les fonds sous-jacents, des émetteurs portant un drapeau de controverse ESG « rouge » (violation des Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme et des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales), une analyse de la performance de l'émetteur par rapport aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux Principes directeurs relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme, l'application de filtres fondés sur des normes ou l'assujettissement à une analyse de controverse fondée sur des normes qui tient compte du respect des normes internationales sociales, humaines,*

*environnementales et anticorruption telles que définies par le Pacte mondial des Nations Unies et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales.*

**Les principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

*La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important» en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.*

*Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important» s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.*

*Les investissements sous-jacent à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.*



### **Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?**

Le Fonds de Fonds a pris en compte les principaux impacts négatifs (PAI) sur les facteurs de durabilité. Ceux-ci ont été pris en compte pour les investissements dans les fonds sous-jacents qui avaient soit un objectif durable, soit qui promouvaient des caractéristiques E/S avec une proportion minimale dans les investissements durables. Le Fonds de Fonds a veillé à ce que les fonds sous-jacents fournissent des informations satisfaisantes

concernant leur analyse des impacts négatifs sur les facteurs de durabilité à l'aide des PAI.

Le Fonds de Fonds a notamment surveillé la publication d'informations et, le cas échéant, l'utilisation de seuils appropriés au niveau des investissements durables dans les entreprises par les fonds sous-jacents susmentionnés au niveau de :

- PAI 1 et 3 - concernant les émissions de GES et l'intensité des GES.
- PAI 4 - Exposition à des entreprises actives dans le secteur des énergies fossiles.
- PAI 10 - Violations des principes du Pacte mondial des Nations Unies (PMNU) et des Principes directeurs de l'Organisation de coopération économique (OCDE) à l'intention des entreprises multinationales
- PAI 14 - Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques et armes biologiques)

Le Fonds de Fonds surveillera en particulier la publication d'informations et, le cas échéant, l'utilisation de seuils appropriés au niveau des investissements durables dans les nationaux et supranationaux par les fonds sous-jacents susmentionnés en ce qui concerne :

- PAI 15 - concernant l'intensité des GES
- PAI 16 - pays victimes de violations sociales

Vue d'ensemble des PAI	% du portefeuille multi-durable dynamique couvrant des PAI pertinents
PAI 1 – Émissions de GES	
• Émissions de GES de portée 1	77.5%
• Émissions de GES de portée 2	77.5%
• Émissions de GES de portée 3	74.8%
• Émissions totales de GES (Scope123)	73.3%
PAI 3 - Intensité des GES (Scope 123)	80.0%
PAI 4 - Implication dans les combustibles fossiles	93.1%
PAI 10 - Violations des principes du Pacte mondial des Nations Unies (PMNU) et de l'Organisation de coopération économique (OCDE) Lignes directrices à l'intention des entreprises multinationales	88.9%
PAI 14 - Exposition à des armes controversées	99.5% (*)
PAI 15 - Intensité des GES prise en compte dans la stratégie d'investissement	21.8%
PAI 16 - Pays sujets à des violations sociales Considéré dans la stratégie d'investissement	21.8%

(\*) 0,5% correspond à de l'argent liquide.

Ces informations sont tirées de la dernière documentation EET disponible des fonds sous-jacents au début du mois d'avril. Lorsqu'un fonds sous-jacent indique « Y » (en référence à Oui) dans le fichier EET quant à savoir si le PAI pertinent est pris en compte dans la stratégie d'investissement, la pondération de la position du fonds Dynamique Multi Durable dans le fonds sous-jacent au 31/12/2023 est utilisée pour calculer le pourcentage du Portefeuille Dynamique Multi Durable couvrant le PAI concerné.



### Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : 31/12/2023

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
iShares MSCI USA ESG Enh ETF USD Acc	All Sectors	15.44%	Ireland
M&G Sust Eurp Crdt Invmt WI EUR Acc	All Sectors	11.83%	Luxembourg
iShares MSCI World ESG Enh ETF USD Acc	All Sectors	10.65%	Ireland
iShares MSCI USA SRI ETF USD Acc	All Sectors	10.49%	Ireland
Xtrackers MSCI ACWorld ESGScr ETF 1C	All Sectors	6.68%	Ireland
iShares MSCI EM ESG Enhanced ETF USD Acc	All Sectors	5.79%	Ireland
Fidelity Euro Bond Y-Acc-EUR	All Sectors	5.02%	Luxembourg
Pictet-Short-Term Money Market EUR I	All Sectors	4.91%	Luxembourg
T, Rowe Price Euro Corp Bd I EUR	All Sectors	4.90%	Luxembourg
iShares MSCI Europe ESG Enh ETF EUR Acc	All Sectors	4.33%	Ireland
iShares MSCI Japan ESG Enh ETF USD Acc	All Sectors	4.31%	Ireland
MS INVF Global Opportunity Z	All Sectors	3.98%	Luxembourg
Fundsmith Equity I EUR Acc	All Sectors	3.59%	Luxembourg
Nordea 1 - Global Climate & Envir BI EUR	All Sectors	3.43%	Luxembourg
Candriam Bds Euro High Yld R EUR Cap	All Sectors	2.63%	Luxembourg



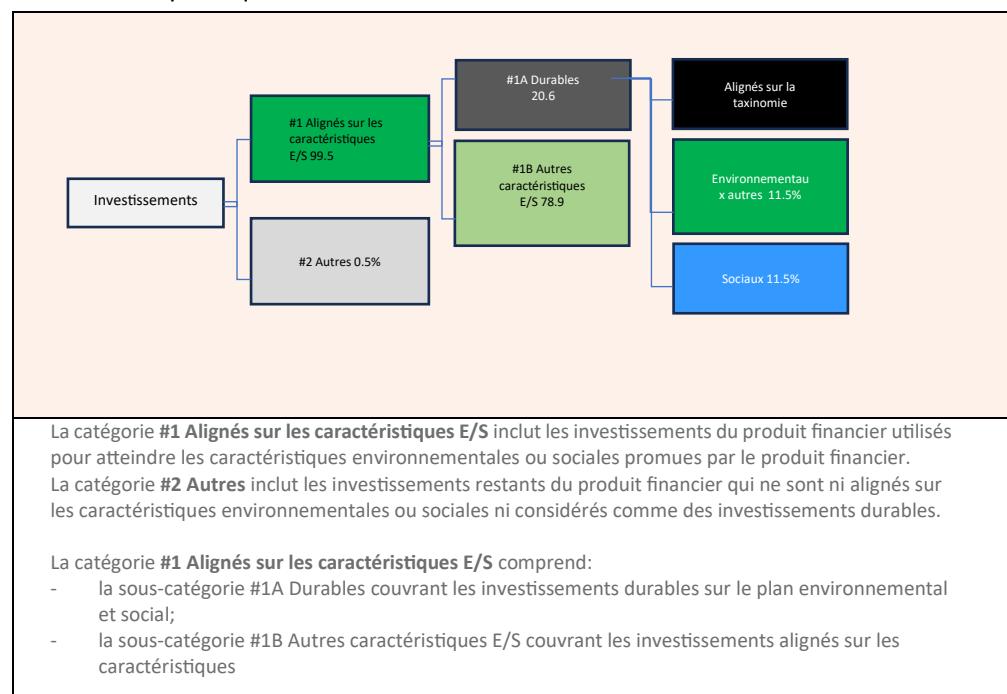
### Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

### Quelle était l'allocation des actifs ?

La répartition de l'actif décrite dans cette partie de la divulgation périodique est basée sur le portefeuille au 31/12/2023 avec les données disponibles au 31/12/2023 à partir des documents EET pour les fonds sous-jacents et les données de Morningstar Sustainalytics pour l'année couverte par le rapport périodique.

Des investissements à 100 %, 100 % ont passé avec succès le filtrage de la bonne gouvernance. 99,5 % des sociétés du portefeuille ont été alignées sur les caractéristiques E/S (#1), 0,5 % ont été classées dans les autres (#2). Sur les 99,5 % d'entreprises qui se sont alignées sur les caractéristiques E/S, 20,6 % du portefeuille étaient considérées comme durables (#1A) et les 78,9 % restants promouvaient d'autres caractéristiques E/S (#1B). Ces investissements ont été qualifiés de durables sur la base d'(autres) critères environnementaux ou sociaux, sans qu'il y ait eu d'allocation spécifique entre les deux ensembles de critères.



### Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Les investissements ont été réalisés dans les secteurs suivants :

- Tous les secteurs

### Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

iShares MSCI USA ESG Enhanced  
ETF USD Acc

iShares MSCI World ESG Enhanced  
ETF USD Acc

iShares MSCI USA SRI ETF USD Acc

iShares MSCI EM ESG Enhanced  
ETF USD Acc

iShares MSCI Europe ESG  
Enhanced ETF EUR Acc

Le fonds investit un minimum de 0% dans des investissements durables avec un objectif environnemental aligné sur la taxonomie de l'UE.

iShares MSCI Japan ESG Enhanced  
ETF USD Acc

Le fonds investit un minimum de 0% dans des investissements durables avec un objectif environnemental aligné sur la taxonomie de l'UE.

M&G Viable  
Européen Crédit Investissement  
WI EUR Acc

Article 8 produit financier qui promeut des caractéristiques environnementales/sociales mais n'a pas réalisé d'investissements durables. Cette question n'est pas applicable au produit financier.

Pictet Short-Term MM EUR I

T. Rowe Prix Euro

Le fonds investit un minimum de 0% dans des investissements durables avec un objectif environnemental aligné sur la taxonomie de l'UE.

Obligations d'entreprises I EUR

Fidelity Euro Bond Y-  
Acc-EUR

Le fonds investit un minimum de 0% dans des investissements durables avec un objectif environnemental aligné sur la taxonomie de l'UE.

Nordea 1 - Climat et  
environnement mondiaux  
BI EUR

Le fonds investit un minimum de 2 % dans des investissements durables avec un objectif environnemental aligné sur la taxonomie de l'UE.

MS L'INVF Opportunité mondiale Z

Article 8 produit financier qui promeut des activités environnementales/sociales

caractéristiques mais n'a pas réalisé d'investissements durables. Cette question ne s'applique pas au produit financier.

Obligations Candriam Euro High  
Yield R EUR Cap

Le fonds investit un minimum de 0% dans des investissements durables avec un objectif environnemental aligné sur la taxonomie de l'UE.

Fundsmith Equity I EUR Acc

Article 8 produit financier qui promeut des caractéristiques environnementales/sociales mais n'a pas réalisé d'investissements durables. Cette question n'est pas applicable au produit financier.

Janus Propriété mondiale  
Henderson Horizon Actions H2  
EUR

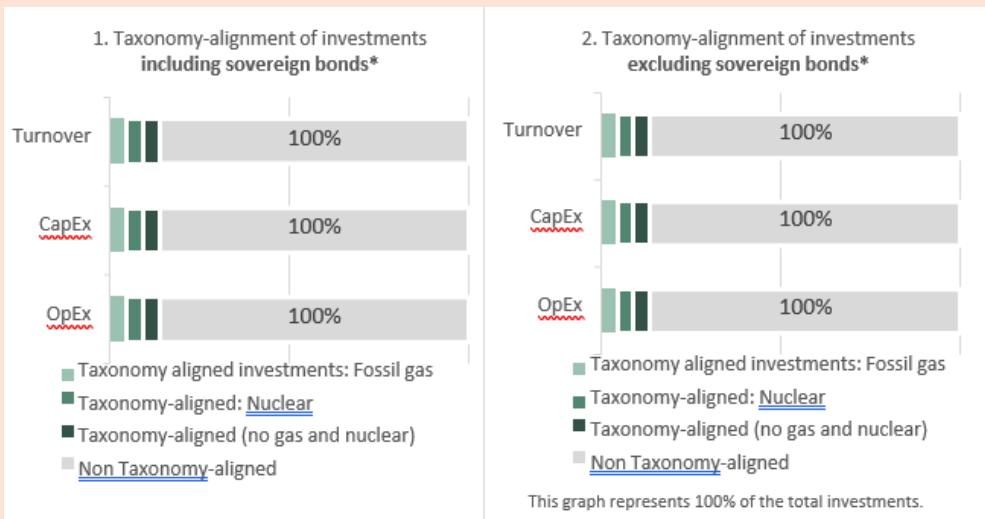
Article 8 produit financier qui promeut des caractéristiques environnementales/sociales mais n'a pas réalisé d'investissements durables. Cette question n'est pas applicable au produit financier.

Xtrackers MSCI Tous les pays  
Monde L'ESG  
FNB filtré

Le fonds investit un minimum de 0% dans des investissements durables avec un objectif environnemental aligné sur la taxonomie de l'UE.

Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage:  
-du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi;  
-des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier investit, pour une transition vers une économie verte par exemple;  
-des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

*Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxonomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines\* sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.*



\*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

#### Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Sans objet.

**Les activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

#### Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?

Sans objet.

**Les activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres,

dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne tiennent pas compte des critères en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/ 852.



## Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?

iShares MSCI USA ESG Enhanced ETF USD Acc

Au moins 20 % des actifs du fonds sous-jacent seront investis dans des investissements durables. Ces investissements durables seront un mélange d'investissements durables avec soit un objectif environnemental qui n'est pas engagé à s'aligner sur la taxonomie de l'UE, soit un objectif social, soit une combinaison des deux.

iShares MSCI USA SRI ETF USD Acc

iShares MSCI World ESG Enhanced ETF USD Acc

Au moins 25 % des actifs du fonds sous-jacent seront investis dans des investissements durables. Ces investissements durables seront un mélange d'investissements durables avec soit un objectif environnemental qui n'est pas engagé à s'aligner sur la taxonomie de l'UE, soit un objectif social, soit une combinaison des deux.

iShares MSCI EM ESG Enhanced ETF USD Acc

Un minimum de 5 % des actifs du fonds sous-jacent sera investi dans des investissements durables. Ces investissements durables seront un mélange d'investissements durables avec soit un objectif environnemental qui n'est pas engagé à s'aligner sur la taxonomie de l'UE, soit un objectif social, soit une combinaison des deux.

iShares MSCI Europe ESG Enhanced ETF EUR Acc

Au moins 30 % des actifs du fonds sous-jacent seront investis dans des investissements durables. Ces investissements durables seront un mélange d'investissements durables avec soit un objectif environnemental qui n'est pas engagé à s'aligner sur la taxonomie de l'UE, soit un objectif social, soit une combinaison des deux.

iShares MSCI Japan ESG Enhanced ETF USD Acc

M&G Sust Eurp Crdt Invmt WI EUR Acc

Minimum 5%.

Pictet-Souverain à court terme MM EUR Je	Article 8 produit financier qui promeut des caractéristiques environnementales/sociales mais n'a pas réalisé d'investissements durables. Cette question n'est pas applicable au produit financier.
T. Rowe Price Euro Corporate Bond I EUR	0,5 %, L'investissement minimum cumulé dans les investissements durables est de 10 %, dont 9,5 % peuvent être entièrement constitués d'investissements durables sur le plan environnemental, entièrement d'investissements socialement durables ou d'un combinaison des deux.
Fidelity Euro Bond Y- Acc-EUR	Le fonds sous-jacent investit un minimum de 1 % dans des investissements durables dont l'objectif environnemental n'est pas aligné sur celui de l'UE Taxonomie.
Nordea 1 - Climat mondial &	La part minimale des investissements ayant un objectif environnemental qui ne sont pas alignés sur la taxinomie de l'UE est de 1 %.
Environnement BI EUR MS L'INVF Opportunité mondiale Z	Article 8 produit financier qui promeut des activités environnementales/sociales caractéristiques mais n'a pas réalisé d'investissements durables. Cette question ne s'applique pas au produit financier.
Obligations Candriam Euro High Yield R EUR Cap	Il n'y a pas de hiérarchie des objectifs environnementaux ou sociaux, et Par conséquent, la stratégie ne vise pas ou ne s'engage pas à une part minimale spécifique d'investissements durables ayant un objectif environnemental.
Fundsmith Equity I EUR Acc	Article 8 produit financier qui promeut des activités environnementales/sociales caractéristiques mais n'a pas réalisé d'investissements durables. Cette question ne s'applique pas au produit financier.

Janus Henderson Horizon Actions Immobilières Mondiales S2	Article 8 produit financier qui promeut des caractéristiques environnementales/sociales mais n'a pas réalisé d'investissements durables. Cette question ne s'applique pas au produit financier.
<b>EURO</b> Xtrackers MSCI All Countries World ESG Screened ETF	Le produit financier n'a pas vocation à allouer un minimum à des activités économiques durables qui contribuent à un objectif environnemental. Cependant, la part des investissements durables seront au total d'au moins 1 %.



#### Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

iShares MSCI USA ESG Enhanced ETF USD Acc	Au moins 20 % des actifs du fonds sous-jacent seront investis dans des investissements durables. Ces investissements durables seront un mélange d'investissements durables avec soit un objectif environnemental qui n'est pas engagé à s'aligner sur la taxonomie de l'UE, soit un objectif social, soit une combinaison des deux.
---	---

iShares MSCI USA SRI ETF  
USD Acc

Au moins 25 % des actifs du fonds sous-jacent seront investis dans des investissements durables. Ces investissements durables seront un mélange d'investissements durables avec soit un objectif environnemental qui n'est pas engagé à s'aligner sur la taxonomie de l'UE, soit un objectif social, soit une combinaison des deux.

iShares MSCI EM ESG Enhanced ETF USD Acc

Un minimum de 5 % des actifs sous-jacents seront investis dans des investissements durables. Ces investissements durables seront un mélange d'investissements durables avec soit un objectif environnemental qui n'est pas engagé à s'aligner sur la taxonomie de l'UE, soit un objectif social, soit une combinaison des deux.

iShares MSCI Europe ESG Enhanced ETF EUR Acc

Au moins 30 % des actifs du fonds sous-jacent seront investis dans des investissements durables. Ces investissements durables seront un mélange d'investissements durables avec soit un objectif environnemental qui n'est pas engagé à s'aligner sur la taxonomie de l'UE, soit un objectif social, soit une combinaison des deux.

iShares MSCI Japan ESG Enhanced ETF USD Acc	Minimum 5%.
M&G Sust Eurp Crdt Invmt WI EUR Acc	Article 8 produit financier qui promeut des activités environnementales/sociales caractéristiques mais n'a pas réalisé d'investissements durables. Cette question ne s'applique pas au produit financier.
Pictet-Sovereign	
MM EUR I à court terme	
T. Rowe Price Euro Corporate Bond I EUR	0,5 %, L'investissement minimum cumulé dans les investissements durables est de 10 %, dont 9,5 % peuvent être entièrement constitués d'investissements durables sur le plan environnemental, entièrement d'investissements socialement durables ou d'un combinaison des deux.
Fidelity Euro Bond Y-Acc-EUR	Le fonds investit un minimum de 1 % dans des investissements durables avec un objectif social.
Nordea 1 - Climat mondial et environnement BI EURO	La proportion minimale de ces investissements à finalité sociale est de 0 %.
MS L'INVF Opportunité mondiale Z	Article 8 produit financier qui promeut des activités environnementales/sociales caractéristiques mais n'a pas réalisé d'investissements durables. Cette question ne s'applique pas au produit financier.
Obligations Candriam Euro High Yield R EUR Cap	Il n'y a pas de hiérarchie des objectifs environnementaux ou sociaux, et Par conséquent, la stratégie ne vise pas ou ne s'engage pas à une part minimale spécifique d'investissements durables à objectif social.
Fundsmith Equity I EUR Acc	Article 8 produit financier qui promeut des caractéristiques environnementales/sociales mais n'a pas réalisé d'investissements durables. Cette question n'est pas applicable au produit financier.
Janus Henderson Horizon Equitations immobilières mondiales H2EUR	Article 8 produit financier qui promeut des caractéristiques environnementales/sociales mais n'a pas réalisé d'investissements durables. Cette question ne s'applique pas au produit financier.
Xtrackers MSCI All Countries World ESG Screened ETF	Le produit financier n'a pas vocation à allouer un minimum à des activités économiques durables qui contribuent à un objectif environnemental. Cependant, la part des investissements durables seront au total d'au moins 1 %.

La part des investissements durables à objectif social basé sur l'engagement minimum des fonds sous-jacents dans le Fonds Multi Durable Dynamique est de 11,5%.



**Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?**

Les placements inclus dans la section (#2 Autres) du Fonds Multi Durable Dynamique étaient des placements qui ne favorisaient pas de caractéristiques environnementales ou sociales. Au cours de la période de référence, les autres comprenaient (1) la trésorerie détenue à titre d'actif auxiliaire.

La trésorerie auxiliaire sous (#2 Autre) était conforme aux bonnes pratiques de gouvernance.



**Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?**

Au cours de la période de référence, le gestionnaire d'investissement s'est assuré que les éléments contraignants de la stratégie du compartiment étaient toujours respectés. Le gestionnaire d'investissement a surveillé en permanence la performance de l'ensemble du fonds sous-jacent en matière de durabilité tout au long de la période de référence afin de s'assurer que les caractéristiques promues étaient respectées.

Aucune action spécifique n'a été requise au cours de la période de référence.



**Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?**

Sans objet.

**● En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?**

Sans objet.

**● Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues?**

Sans objet.

**● Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?**

Sans objet.

**● Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?**

Sans objet.

Date de la version **03/2024**

P&V Assurances SC

Siège social

Siège Anvers

Entreprise d'assurance agréée sous le Rue Royale 151 – 1210 Bruxelles  
code 0058

Desguinlei 92 – 2018 Antwerpen

[www.pv.be](http://www.pv.be)

BCE/TVA BE 0402 236 531 – RPMTEL +32 (0)2 406 35 11  
Bruxelles

TEL +32 (0)3 244 66 88

Date de la version

**03/2024**